



AUGUSTE BARTH

Author(s): L. Finot and A. Barth

Source: *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, Vol. 16, No. 5 (1916), pp. 108-118

Published by: École française d'Extrême-Orient

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/43729820>

Accessed: 06-11-2020 11:00 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



JSTOR

École française d'Extrême-Orient is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*

AUGUSTE BARTH

En quelques mois ont disparu trois des plus illustres représentants de l'orientalisme français : Michel Bréal, Auguste Barth, Gaston Maspero. L'instaurateur de la grammaire comparée en France, le maître de la philologie indienne, l'interprète puissant et sagace des monuments de l'antique Egypte ont clos leur vie de glorieux labeur en un temps d'angoisse et de deuil, sans avoir pu goûter plus que l'espoir des réparations futures. Tous ceux qui ont le sens des grandes forces intellectuelles qui forment la trame solide du génie de la France ont éprouvé un indicible regret à voir s'éteindre presque en même temps ces lumières qui ont guidé tant d'esprits en quête de science et de vérité. Il est naturel toutefois que ce regret soit ressenti avec une force particulière dans le cercle de leurs compagnons de travail ou de leurs disciples, de ceux qui, à leurs côtés ou sur leurs traces, suivaient la même route, préoccupés des mêmes questions et marchant vers le même but. C'est pourquoi nous voudrions donner ici, dans ce *Bulletin* qui eut l'honneur de le compter au nombre de ses collaborateurs, un souvenir spécial au grand savant qui, après avoir posé les bases de toute une partie de l'histoire ancienne de l'Indochine, fut un des fondateurs de notre Ecole et resta pour elle, jusqu'à la fin, le plus clairvoyant des conseillers et le plus ferme des défenseurs.

Marie-Etienne-Auguste BARTH était né à Strasbourg le 22 mars 1834. Il était issu de cette vigoureuse race alsacienne que semblent prédestiner à l'œuvre scientifique sa patiente ardeur au travail, sa lucide intelligence et cette solidité de jugement qui apprécie d'un coup d'œil la valeur des choses, sans se laisser prendre au mirage des mots.

En 1857, il fut nommé professeur de rhétorique et de logique au collège de Bouxwiller. Atteint d'un commencement de surdité qui allait rapidement s'aggraver, peu enclin d'autre part aux divertissements qui suffisaient à ses collègues, il chercha un viatique pour ses heures solitaires et il le trouva dans la littérature indienne. Sa forte culture classique lui rendit aisée l'étude du sanskrit ; et dès qu'il fut maître de la langue, il commença sans tarder dans la forêt des livres de l'Inde ce voyage d'exploration qui devait durer quarante ans.

En 1870 éclatait la catastrophe qui sépara l'Alsace de la France. Trop fier pour endurer le joug de l'étranger, M. Barth quitta le pays natal qu'il ne devait plus revoir. Cette résolution, à laquelle il se tint depuis sans fléchir, n'était ni un geste ostentatoire ni l'effet d'une exaltation passagère : il partit simplement parce qu'il ne pouvait pas demeurer. On devine aisément ce qu'il souffrit : lui-même mettait une sorte de hautaine pudeur à n'en point parler. Il allait même jusqu'à entretenir avec les savants d'Outre-Rhin des relations courtoises et presque amicales, à la condition tacite qu'ils eussent le bon goût de ne pas toucher au point sensible. L'un d'eux, qui le pressait avec une lourde insistance de retourner à Strasbourg, s'attira cette réponse cinglante : « Je n'y rentrerai que derrière les pantalons rouges. » Il est mort trop tôt pour y rentrer : mais son cercueil attend, dans un tombeau provisoire du Père-Lachaise, que sonne l'heure du départ.

En quittant l'Alsace, M. Barth s'établit d'abord à Genève. Jusqu'alors, sauf un essai de jeunesse sur la *Bhagavadgītā* donné à la *Revue germanique*, il n'avait rien publié. C'est à la *Revue critique* qu'en 1872 il envoya son premier article. Quand les directeurs de la revue — ils s'appelaient Michel Bréal, Paul Meyer, Gaston Paris —

reçurent de Suisse un compte-rendu du *Bhāminīvilāsa* de Bergaigne, signé de ce nom inconnu : « A. Barth », ils comprirent aussitôt que l'indianisme avait trouvé son critique. Peu après, cédant aux instances affectueuses de ses confrères, M. Barth venait se fixer à Paris où s'écoula désormais, parmi quelques amitiés choisies et le respect de tous, sa noble et laborieuse vie.

Le compte-rendu de 1872 fut suivi de beaucoup d'autres. En fait, presque toute l'œuvre scientifique d'Auguste Barth a revêtu la forme critique, qui contentait à la fois son appétit de savoir et sa défiance du dogmatisme. Il recevait tous les livres nouveaux de quelque importance ; il les lisait scrupuleusement d'un bout à l'autre, notant les objections, suscitait les rectifications, les vues nouvelles que sa vaste érudition et son clair jugement suscitaient dans son esprit. De cette lecture sortait, ou un bref et substantiel compte-rendu pour la *Revue critique*, ou un mémoire plus ample pour le *Journal des savants*, ou une page de ce « Bulletin des Religions de l'Inde » qu'il donna, de 1880 à 1902, à la *Revue de l'histoire des religions*, d'abord d'année en année, puis à de plus longs intervalles.

Il n'y a guère que deux ouvrages de lui qui appartiennent à une autre catégorie : encore les écrivit-il plus par rencontre que par choix. Le premier, *Les Religions de l'Inde*, fut d'abord un article qui lui avait été demandé par M. Lichtenberger pour son *Encyclopédie des sciences religieuses*. M. Barth aimait à obliger, fût-ce aux dépens de son temps et de sa peine ; peut-être aussi accueillit-il sans déplaisir cette occasion de donner en abrégé — « une cinquantaine de pages », pensait-il, — le résultat de ses recherches et de ses réflexions sur l'évolution des religions indiennes ; et enfin un article de dictionnaire est une démarche moins grave qu'un livre. L'article fut donc écrit : il eut plus de cinquante pages, mais il était encore incomplet au gré de l'auteur, qui souffrait de n'avoir pu y ajouter des notes. Cette lacune fut comblée dans un tirage à part de 175 pages. Puis vint la traduction anglaise, à laquelle il fallut bien joindre une préface : les *Religions of India* formèrent un volume de 300 pages, et M. Barth dut s'avouer que, sans le vouloir, il avait tout de même fait un livre. Et il se trouva que ce livre était un chef-d'œuvre de science, de pensée et de style.

L'autre ouvrage est trop connu ici pour qu'il soit besoin d'en parler longuement : ce sont ses *Inscriptions du Cambodge*. Il s'agissait de savoir si l'épigraphie indochinoise allait devenir un domaine de la science étrangère. Bergaigne et Barth donnèrent à cette question la réponse qu'il fallait : ils se mirent à la besogne, et on sait assez avec quelle sûreté dans le déchiffrement, avec quelle perspicacité dans l'interprétation, avec quelle logique prudente dans les conclusions l'un et l'autre s'acquittèrent de leur tâche.

Ainsi coulait cette vie de bénédictin laïque à l'ombre des tours de Saint-Sulpice, lorsque, en 1893, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'avisait que la place de ce grand savant était marquée parmi ses membres. Il n'y eût pas songé de lui-même et surtout il n'eût pas consenti au rôle de solliciteur : on l'invita à entrer, il vint « prendre séance », et ce fut tout. Peu d'élections ont fait plus d'honneur à l'Académie et à l'élu.

C'est comme membre de l'Académie qu'il eut charge, avec MM. Bréal et Senart, d'étudier le projet de M. le Gouverneur général Doumer créant la « Mission archéologique d'Indochine », qui devait prendre peu après le nom d'École française d'Extrême-Orient. Le statut qui sortit de ces délibérations porte la marque reconnaissable de son esprit sage et prévoyant, aussi soucieux des grands intérêts de la science qu'averti des possibilités pratiques. On se rappelle la belle lettre qu'il nous écrivit pour servir de

préface à notre *Bulletin*, avec quelle netteté de vues et quelle divination des réalités il définissait le rôle de notre institution. La fondation de l'Ecole française fut pour lui une grande joie, et une plus grande encore son succès. Depuis lors il demeura pour nous, non pas le protecteur bienveillant et lointain, mais l'ami sûr et vigilant qui montre la bonne route, avertit des obstacles, signale avec bonté les erreurs et reconforte aux heures difficiles. Il voulut nous donner un témoignage public d'intérêt en collaborant à notre revue. Membre de la Commission archéologique d'Indochine et empêché par la maladie d'assister à ses séances, il accepta du moins la tâche — qui ne fut pas une sinécure — de diriger la publication des *Bas-reliefs du Bayon* : on peut dire que ce qui lui restait de forces a été consacré à l'archéologie indochinoise.

Les dernières années de sa vie lui apportèrent, avec de cruelles souffrances physiques, quelques-unes de ces joies du cœur qui aident à les supporter : telle fut, le 22 mars 1914, la célébration par ses amis de ses quatre-vingts ans. En leur nom, M. Senart lui présenta les deux premiers volumes de ses œuvres recueillies dans les diverses revues où elles étaient éparses, et lui exprima les sentiments de tous en une touchante allocution qu'il terminait ainsi : « Pardonnez-nous si, pour glorifier votre grand labeur, nous n'avons pas trouvé de moyen plus sûr que d'en montrer les fruits. Ce sera, du moins, le moyen de vous donner plus efficacement en modèle à la génération qui monte et qui n'a pas le bonheur de vous connaître d'aussi près que nous ».

Les épreuves de tout genre, dont s'accompagne d'ordinaire le déclin, ne furent pas épargnées à M. Barth : il mit à les supporter toutes — même celle qui dut être la plus pénible à ce grand travailleur : la quasi-impossibilité de travailler — cette fermeté tranquille qui était le fond de son caractère. Il se conformait avec ponctualité aux soins fastidieux qu'exigeait son état : non qu'il eût un attachement immodéré à la vie, mais parce qu'il la considérait comme une tâche dont l'honnête homme doit s'acquitter jusqu'au bout, comme l'honnête critique doit lire jusqu'à la dernière page le livre dont il s'est chargé de rendre compte. C'était un grand sujet de querelle entre lui et son ami Bréal, dont la souriante insouciance oubliait volontiers le soin de sa santé pour les joies de l'étude ; et le débat, entre ces deux vieux humanistes — l'un préconisant la chirurgie, l'autre préférant la philosophie — prenait naturellement un tour classique. *Propter vitam vivendi perdere causas !* disait Bréal, en secouant la tête. — *Propter vitam, soit ! Mais propter dolorem ?* répliquait Barth irrité, sans que la variante eût d'ailleurs plus de succès que la leçon ordinaire. Ainsi tous deux s'acheminaient avec une égale sérénité vers l'inévitable fin : *Habent sua fata senes*, répétait souvent M. Barth avec un sourire résigné, quand il confiait à ses amis les misères de sa vieillesse. Il s'éteignit doucement le 15 avril 1916.

Avec lui a disparu un magnifique exemplaire du savant. Le trait dominant de son caractère était la conscience. Il apportait la même exactitude à son travail, à sa correspondance, à toutes les démarches de la vie sociale. Il aimait l'œuvre bien faite par des mains exercées, et abhorrait par contre l'improvisation, l'à peu près, le « bousillage ». La vérité elle-même ne lui plaisait tout-à-fait qu'à la condition de se présenter décemment : mal fagotée, il ne pouvait s'empêcher de la regarder de travers.

Il avait un sens critique d'une pénétration et d'une rectitude presque infailibles. En général ses jugements ne sont pas sujets à révision, sauf peut-être celui qu'il a porté sur le bouddhisme et qui semble empreint d'une rigueur excessive. La raison en est, je crois, qu'il n'a jamais connu le bouddhisme dans la vie réelle, mais seulement par les livres et à travers « cet affreux style bouddhiste, le plus insupportable de tous

les styles », qui soulevait par sa diffusion, son impropriété, ses interminables rabâchages, l'antipathie de cet excellent esprit qui ne goûtait chez les autres, comme il ne recherchait lui-même, qu'une forme exacte et concise.

Car le caractère technique de ses travaux ne doit pas faire oublier qu'Auguste Barth ne fut pas seulement un grand philologue, mais un maître écrivain. Son style, constamment égal à son objet, n'a jamais rien de médiocre ni d'affecté. Qu'il décrive des rites, analyse des théories abstraites ou explique les aberrations du mysticisme, toujours la pensée franche et nette trouve sans effort le tour juste, bref et expressif. Sa langue n'a pas seulement une pureté classique, elle est riche de cette saveur que donne au parler un commerce familier avec la nature et avec les hommes qui vivent près d'elle. On sait que ce liseur infatigable fut dans sa jeunesse un intrépide alpiniste. Plus tard, il devint un hôte assidu de la côte bretonne : chaque été le ramenait à son petit ermitage d'Audierno, où il aimait à causer amicalement avec les pêcheurs et à s'informer des menus faits de la vie locale, tout en jouissant pleinement de la brise marine et des aspects changeants de la mer. Souvent il plantait son cheval sur la plage et confiait sa vision du ciel et des flots à des toiles qu'il ne montrait à personne. L'hiver venu, il regagnait Paris et repassait allègrement du monde des formes dans celui des idées.

M. Barth devait à sa vaste érudition, à la rectitude de son esprit et à la noblesse de son caractère, d'exercer sur les études indiennes, selon l'expression de M. Senart, « une sorte de magistrature ». Impitoyable aux mauvais livres, aux esprits faux, aux sophistes et aux charlatans, il avait des trésors de mansuétude pour les hommes de bonne volonté : il redressait leurs bévues d'une main amicale, sans s'acharner sur les erreurs de détail ni envenimer par une raillerie, qui eût été si aisée à son esprit caustique, les blessures nécessaires et salutaires de son scalpel ⁽¹⁾.

Au fond, ce redoutable critique était d'une extrême bonté. La supériorité de son intelligence le cédait encore à celle de son cœur. Certains le trouvaient distant : c'est qu'il savait le prix de l'amitié et ne la prodiguait pas ; mais la sienne, quand il l'avait accordée, était un roc inébranlable. Ceux qui ont eu le bonheur de la posséder s'en souviennent comme d'une des joies les plus rares de leur vie.

Faut-il regretter que M. Barth n'ait pas construit une de ces œuvres qui attirent l'attention et retiennent le souvenir du grand public ? Sa renommée y eût peut-être gagné en étendue, mais on peut douter qu'il eût été par là plus utile ou même aussi utile au progrès de la science qu'on propageant des idées justes et en faisant la chasse aux erreurs. A l'exemple des héros divins, il choisit pour fonction de protéger la vérité et d'exterminer les monstres : cette tâche, il l'a supérieurement remplie, et elle suffit à sa gloire.

L. FINOT.

(1) Nous en avons un exemple dans la lettre qu'il écrivit à Félix Faraut au sujet de ses travaux sur les dates des anciennes inscriptions du Cambodge et du Champa. C'est une page de critique inédite et qui, à ce qu'il nous semble, mérite d'être conservée. Faraut se montra très fier et très touché de la manière franche et sérieuse dont l'illustre savant avait discuté ses recherches ; il fit faire plusieurs copies de cette lettre qu'il distribua à ses amis, et dont l'une fut déposée dans les archives de l'École française. Nous la reproduisons à la suite de cette notice, en remerciant M. Faraut fils d'avoir bien voulu nous autoriser à la publier.

LETTRE A M. F. FARAUT.

Audierne (Finistère), 5 novembre 1910.

Monsieur,

Il y a longtemps déjà que je vous dois une double réponse, d'abord pour votre lettre du 3 août et puis pour votre deuxième brochure sur les dates khmères, qui, l'une et l'autre, me sont parvenues ici, où je suis à me soigner depuis le 17 juin. Si j'ai tardé à vous payer ces deux dettes, c'est que je pensais le faire en une fois, à mon retour à Paris ; car ici, où je n'ai ni notes, ni livres, pas même mon exemplaire des *Inscriptions du Cambodge et de Campā*, je ne pouvais pas revoir mes dates, ce qu'il faudrait faire pourtant pour répondre au détail de votre brochure. Mais des raisons pressantes de santé m'ont obligé de différer ce retour, que je croyais alors prochain. Je veux donc, sans attendre davantage, répondre à votre lettre, en ne touchant aux conclusions de la brochure que sur quelques points que je puis aborder ici, quitte à reprendre la question à Paris, quand d'autres occupations que j'ai sur les bras et aussi mon misérable estomac me permettront ce travail énervant.

Je voudrais ne pas revenir sur ce que je vous ai dit dans ma première lettre au sujet de l'écriture. Mais vous m'y obligez, car vous m'objectez maintenant qu'il faudrait s'entendre d'abord sur le sens de ce terme « écriture moderne », que j'ai appliqué, d'après M. Aymonier, aux inscriptions d'Angkor

Il n'est pas définissable sans doute à la façon d'un terme technique ; il se comprend pourtant, avec un peu de bonne volonté. Appelons par exemple écriture moderne celle que les lettrés ordinaires du Cambodge peuvent encore lire, ce qu'ils ne sont plus capables de faire pour les caractères des anciennes inscriptions sanscrites.

Vous ajoutez ensuite que l'histoire de ces alphabets demande à être examinée et précisée, ce que, d'après vous, elle n'aurait pas été jusqu'ici. Il est vrai que, pour ceux du Cambodge en particulier, cette histoire n'a pas encore été réduite en manuel à l'usage des novices. Mais, depuis près d'un siècle, on a publié des centaines et des centaines de fac-similés de toute époque et de toute provenance, depuis le Tibet et le Turkestan chinois jusqu'à Bornéo, sans compter la Chine et le Japon, de la grande famille des alphabets hindous, dont ceux du Cambodge dérivent sans le moindre doute possible, et auxquels ils n'ont cessé d'être rattachés par un lien très étroit qu'après l'extinction complète du sanscrit et de la culture hindoue en pays khmer. Et les traités généraux sur la matière ne manquent pas non plus : je vous citerai seulement les *Alphabets indiens* de Holle (en hollandais ; comprend, outre ceux de l'Inde et de l'Archipel, ceux de l'Indochine), la *South-indian Palæography* de Burnell (en double édition) et la *Paléographie indienne* de Bühler (en allemand et en anglais), sans compter un assez grand nombre de travaux sur des points spéciaux, tels que ceux de Kern, de Hoernle, etc. Tout cela constitue un réseau dont quelques mailles sont sans doute à reprendre, mais qui, dans l'ensemble, est assez solide et assez serré pour qu'il ne soit plus possible de déplacer de six ou de sept siècles une inscription écrite dans l'un ou l'autre de ces alphabets.

Vous le faites pourtant et, apparemment pour me prémunir contre la tentation de traiter l'Indochine comme l'Inde propre, vous me renvoyez à l'exemple du Canada. Je ne vois vraiment pas ce que le Canada vient faire ici. D'abord, l'Inde n'a jamais colonisé l'Indochine comme la France de Louis XIV et de Louis XV a colonisé le Canada. Elle ne lui a imposé ni sa langue, ni son organisation sociale ; elle lui a donné, directement ou indirectement, des religions et successivement deux langues religieuses restées toujours savantes (à peu près comme le latin au Canada) ; elle lui a donné en

autre quelques-unes de ses disciplines ou, pour me servir du terme hindou, quelques-uns de ses çâstras, entre autres son astronomie et, d'une façon plus complète et plus durable, son écriture ; tout cela importé par une très faible minorité d'aventuriers, de missionnaires, sans doute aussi de marchands, et dont il n'est resté que de pauvres débris, une fois que les rapports ont été coupés entre les deux pays.

Je suis donc, d'une part, suffisamment garanti contre le danger que vous me signalez. Et, d'autre part, comment voulez-vous que le fait que le Canada, à bien des égards, est resté archaïque en comparaison de la métropole, que le français, par exemple, qu'on y parle reflète encore celui du grand siècle, serve à expliquer le fait tout contraire que, selon vous, on constaterait au Cambodge, à savoir que l'écriture, pour ne parler que d'elle, — car le même fait se reproduirait encore pour d'autres éléments, pour les ères, pour les idées, pour le style des documents — y serait non pas en retard, mais en avance et de beaucoup sur le prototype hindou dont elle provient pourtant indubitablement ? Comment telle inscription, que vous placez au II^e siècle et même avant, pourrait-elle être écrite en des caractères d'origine sûrement hindoue et reproduisant, sans la moindre altération, un type qui n'apparaît et n'a pu apparaître dans l'Inde que 5 ou 6 siècles plus tard ? Croyez-moi, c'est là une impasse — et il y en a d'autres et de plus graves — d'où toutes les formules de votre *hora royal* ne vous tireront pas.

Vous constatez, dites-vous, que les résultats auxquels nous arrivons de part et d'autre, sont très souvent approximativement d'accord pour les longitudes du soleil et de la lune, mais en grand désaccord pour tout le reste. A cela il n'y a rien d'étonnant, puisque l'astronomie khmère n'est que le prolongement de l'astronomie indienne et que, dans celle-ci, les données fondamentales donnant la marche du soleil et de la lune (le nombre de leurs révolutions dans un mahâyuga) sont les mêmes pour le soleil et, à peu de chose près, les mêmes pour la lune, dans tous les siddhântas, ceux-ci ne différant que par la manière de les appliquer. Il n'en est pas de même pour les planètes ; là il y a des divergences assez fortes entre les diverses autorités dès l'origine ; et, tout en ne changeant plus rien, à partir du moins d'une certaine époque difficile à préciser, aux textes consacrés, on n'a cessé, pour maintenir à peu près l'accord avec le ciel, de faire, par voie d'amendements, dans les commentaires, diverses corrections, entre autres celle qui est appelée *btja*, de date incertaine, mais en tout cas tardive. Comment et dans quel état ces données ont-elles été transportées en Indochine, et quels remaniements ont-elles pu y subir à la longue ? Je n'en sais rien et, malgré votre confiance imperturbable en votre calendrier khmer arrêté, dites-vous, *ne varietur* par les horas cambodgiens 634 ans av. J.-C., vous n'en savez pas plus que moi.

Dans votre brochure, je vois pourtant que, dans ce calendrier, la durée de l'année solaire hindoue a été légèrement modifiée (d'une demi-seconde environ en moins), puisqu'il faut 800 de ces années pour faire un nombre entier de jours, tandis qu'il en faut 1,080,000 (le quart du mahâyuga de 4,320,000 années) d'après les çâstras hindous. C'est une simplification. Avec quelques autres sans doute elle a permis de compter l'*ahargana* (la somme de jours), votre *harakoune* (1), à partir de 634 av. J.-C., au lieu

(1) Toute cette terminologie est sanscrite et a même, en bonne partie, passé par le pâli, ce qui n'est pas précisément une garantie d'antiquité pour les traités qui l'enseignent. Le nom même de vos astrologues est le sanscrit *horā*, « astrologie », employé de travers et emprunté lui-même au grec *ώρα*, le même mot que notre « heure ».

de le compter depuis l'origine des immenses périodes hindoues. Et cette simplification peut avoir été faite n'importe où et n'importe quand ; cette ère de 634 av. J.-C. a été, comme l'ère kali dans l'Inde, établie par calcul rétrospectif et l'existence à un moment donné n'en implique nullement l'usage continu depuis l'origine. Si ces simplifications n'avaient pas été faites, vous pourriez tout aussi bien affirmer que le calendrier khmer a été établi une fois pour toutes le vendredi 17 février 3102 av. J.-C. à minuit de Laṅkā, point initial du Kaliyuga.

Quoi qu'il en soit, de tout cela devaient résulter d'inévitables divergences entre nos résultats. D'autres, d'après vous, proviendraient de nos façons de calculer, et, de cela, vous me permettez de douter. Autant que je puis en juger, vous employez pour la détermination du quantième et du jour de la semaine, un procédé qui revient à peu près à ce que nous appelons le calendrier lunaire perpétuel, et ce procédé, le seul bon d'après vous, vous me reprochez de le remplacer par un autre, qui serait détestable, de ne jamais parler, par exemple du jour Langsak, qui est pourtant le criterium essentiel.

Le calendrier lunaire perpétuel, les tables de M. Jacobi me le donnaient aussi ; je ne l'ai pas employé, parce que ces tables me permettaient de me servir d'un autre procédé tout aussi sûr, comportant même une approximation immédiate plus grande, et qui avait de plus l'avantage de me fournir une donnée pour le calcul ultérieur des planètes.

Il est vrai que dans votre brochure vous maltraitez fort ces pauvres tables : elles seraient faussées du seul fait d'être établies en vue de la date chrétienne, reproche que je ne comprends pas bien et qui me fait supposer que vous en parlez sans les connaître. Je ne comprends pas davantage un autre reproche que vous me faites, de m'être servi, pour les positions du soleil et de la lune et pour ce qui en dépend, de ces mêmes tables, légèrement éclectiques, il est vrai, mais, pour l'essentiel, basées sur le *Sūryasiddhānta*, et d'avoir ensuite calculé les planètes (pour lesquelles ces tables ne donnent rien) directement d'après le *Sūryasiddhānta* même. C'est à peu près comme si, devant me rendre d'un lieu dans un autre, vous me reprochiez d'avoir profité du chemin de fer pour une partie du trajet et d'avoir fait le reste à pied.

Sous ce rapport, j'ai donc la conscience en repos : les deux procédés sont tous deux bons et légitimes, à condition toutefois : 1^o que l'instrument soit bon, et sous ce rapport, je ne pouvais que faire plein crédit à la compétence et à l'exactitude que tout le monde reconnaît à M. Jacobi ; 2^o que l'instrument soit employé correctement ; et là-dessus, je vous ai déjà fait ma confession. Je suis un médiocre calculateur. Poursuivre avec une attention sans défaillance un travail à la fois très long (des jours, des semaines parfois pour une seule date), très minutieux et presque entièrement machinal, n'a jamais été mon fait et l'est encore moins maintenant. J'admets donc parfaitement que je me sois parfois blousé, même dans le maniement relativement facile des tables, et, à plus forte raison, que je me sois plus d'une fois embrouillé dans le calcul des planètes d'après le schéma infiniment compliqué du *Sūryasiddhānta*. Pas même pour les positions moyennes, je n'avais alors de tables : rien qu'établir pour cela l'*ahargaṇa* d'une date, plus d'une douzaine d'opérations sur des nombres de 10 et 12 chiffres, est un exercice au cours duquel, quand on n'en a pas l'habitude, on finit par ne plus distinguer sa main droite de sa main gauche. Et la position moyenne une fois obtenue, il s'agit de traverser les multiples méandres qui conduisent à la position vraie. J'y ai mis tout le soin possible, mais quel miracle, si j'étais chaque fois arrivé au bout sans accroc !

Sous ces réserves, je crois donc que nos divergences ne sont pas dues à nos façons respectives de procéder. Mais il en doit venir certainement d'un côté dont vous ne parlez pas : nous ne travaillons pas sur la même année. Celle du comput indien est rigoureusement luni-solaire : la marche vraie du soleil et de la lune, ou ce qu'on donne comme tel, y détermine les intercalations et les annulations du jour et du mois. Votre année, au contraire, n'est plus luni-solaire qu'approximativement, puisque,

comme en Birmanie et au Siam, l'intercalation se fait toujours sur Āsh&āḍha, tandis que dans le comput indien elle peut, sauf une seule exception, tomber sur tous les mois de l'année.

Il n'est donc pas étonnant que nos résultats soient souvent en désaccord, non seulement entre eux, mais avec les données des inscriptions.

Seulement, dans ce dernier cas, j'avoue que je n'ai pas la vraie clef, avec que, d'après l'expérience acquise depuis, j'aurais dû faire plus souvent. Vous au contraire, sûr de l'infaillible efficacité pour tous les temps des formules de votre hora, vous promenez la date à travers vos trois ères et, si vous ne réussissez pas à l'accrocher à l'une d'elles, vous déclarez simplement que le document est à revoir, sans que le nombre de fois où vous êtes obligé de faire cette déclaration vous effraie. Là-dessus, je vous ferai simplement observer que les rédacteurs de ces inscriptions étaient des hommes tout imbus des disciplines hindoues, dans l'entière dépendance des çâstras sanscrits, où ne figure nulle part, que je sache, un pareil système d'intercalation.

Je termine cette lettre déjà trop longue par quelques rectifications que je dois faire à votre brochure.

Dès la première date que vous examinez, p. 18, à propos du mot *koça*, vous m'accusez d'avoir arbitrairement, simplement parce que cela était à ma convenance, changé un 6 en un 3. Si seulement vous vous étiez d'abord donné la peine de vous informer un peu ! *Koça* n'est pas connu comme expression numérique ; il ne figure comme tel dans aucun lexique, dans aucune des listes qu'on a dressées de ces expressions, listes déjà assez nombreuses et qui d'ailleurs sont toutes incomplètes, chacun étant libre d'employer ainsi le premier mot venu, à la seule condition, sous peine de n'être pas compris, que le mot désigne un objet faisant partie de quelque groupe plus ou moins connu. Or il n'y a pas de groupe semblable de 6 *koças* ; mais il y en a un de 3, les 3 *koças* ou « enveloppes » du Vedānta, et c'est à la valeur 3 que Bergaigne, comme ferait tout sanscritiste, a certainement dû songer d'abord. La valeur 6 qu'il a préférée n'en restait pas moins fort possible ; car il l'avait très ingénieusement dégagée de trois inscriptions solidaires, où le mot paraît bien avoir ce sens, et d'autre part les attributions de ces valeurs numériques sont parfois bien bizarres et tirées par les cheveux. Dans ces conditions ne devais-je pas, après avoir échoué avec 6, essayer aussi 3 ? Il n'y a eu là, de ma part, ni fantaisie, ni falsification, pour parler plus franchement. Quant à la discussion de la date que, maintenant, je ne rédigerai plus de même, je suis obligé de la remettre à plus tard, quand j'aurai le texte en main.

Vous me faites un reproche tout semblable et tout aussi peu mérité à la page 49, à propos du mot *yāmya*, je crois. Bergaigne l'avait traduit par « le jour des jumeaux », donc soit « le jour des Açvins », ce qui n'apprend rien, soit le 2^e jour, ce qui est impossible. J'ai donc honnêtement examiné tous les sens que le mot pouvait avoir ici, je n'en ai inventé aucun, et si, finalement, après avoir exposé le pour et le contre, j'ai opté pour celui qui, à tort ou à raison, m'a paru donner une vérification, où est la faute ? Avez-vous le droit de dire que je rejette purement et simplement *ce qui est indiqué* dans le texte original ? Mais rien n'est indiqué par le texte original, qui vous laisse le choix entre une demi-douzaine d'interprétations.

Je ne relève pas quelques autres imputations que je ne puis pas vérifier ici, comme 963 changé en 969 (p. 62) ou le 2^e jour devenu le 1^{er} (p. 70). Y a-t-il faute d'impression, étourderie, malentendu ? Je le saurai quand j'aurai le texte à ma disposition. Mais je dois dire quelques mots sur le *Vanija* (p. 29 et 72), qui tantôt disparaît, tantôt se change en Mars. La chose est pourtant bien simple, et si vous aviez la moindre connaissance du sanscrit, vous l'auriez compris par ma note, que vous résumez, mais absolument de travers. Il y a deux mots d'origine et de forme différente, *Vanija* « le Marchand », qui est un *karāṇa*, et *Avanija* « Né de la terre », Mars, mais qui deviennent tout à fait semblables, quand le second, comme cela doit être le cas ici, vient après un

mot terminé en *o* ou en *e*, position où son *a* initial s'élide. Le choix était donc libre, et si, dans une deuxième traduction faite quelque temps après la première, j'ai cru devoir le faire autrement, je n'avais qu'à le signaler en note. C'est ce que j'ai fait ; est-ce ma faute si vous n'y avez rien compris ?

Ailleurs encore (page 79) vous opposez l'une à l'autre comme gravement différentes deux rédactions qui disent pourtant la même chose. « L'horoscope de l'Ecrevisse » n'est pas une donnée nouvelle ; c'est l'exact équivalent de « le Cancer à l'horizon », sous une forme non moins littérale et plus compréhensible au commun des lecteurs ; et si « le Chien » est remplacé par des points, c'est que le mot ainsi traduit par Bergaigne est à peu près inusité et, de plus, de lecture très douteuse. Tout cela, à en juger par vos extraits, doit avoir été dit autant que cela en valait la peine. Vous n'en prononcez pas moins : « Les modifications sont faites dans le but de... ». Il peut, il doit y avoir des erreurs dans mes vérifications ; il n'y a point de trucage, de « modifications faites dans le but de... »

Il y a pourtant, dans cette deuxième rédaction, un changement de plus de portée : elle tranche, pour le *tithi* et le jour civil, une alternative que la première laissait ouverte. Le cas se présente un peu partout, entre autres pour la date de XXVI (à votre page 81) et, à en juger par l'extrait que vous donnez en cet endroit, je dois m'en être expliqué à fond, là ou quelque part ailleurs. Comme pourtant vous ne paraissez pas m'avoir bien compris, puisque vous me reprochez quelque part (je ne retrouve pas l'endroit et je suis pressé) de prendre le *tithi* pour le jour civil, je reviens sur la question. Sauf des cas très rares (et alors il y a indication formelle du contraire), le quantième, dans une date luni-solaire se rapporte toujours au *tithi*, qui, contrairement à ce que vous dites p. 22, est ainsi spécifié, même quand le mot est sous-entendu. Ce quantième est en effet au féminin, parce que le *tithi*, bien que de deux genres, est en général au féminin (les mots désignant le jour civil sont au contraire du masculin ou du neutre) et il détermine le quantième du jour civil dans lequel le *tithi* finit. De plus, en règle générale, surtout dans les dates exprimées laconiquement, le jour civil ainsi déterminé est le jour de la date, ce jour n'eût-il de commun qu'une minute ou deux avec le *tithi*, qui peut appartenir presque en entier au jour civil précédent. Ainsi (je reproduis le sens, non la teneur, que je n'ai pas sous la main, de XXVI, p. 81 de la brochure) *vaiçākhaçukle saptamyaṁ gurau*, littéralement : « dans la [quinzaine] claire de *vaiçākha*, le septième [tithi], le jeudi », signifie suivant l'interprétation ordinaire : le 7^e jour civil de *Vaiçākha* clair, le jeudi. Mais dans les dates exprimées simplement, comme plusieurs des nôtres et entre autres celle de XXVI, il se peut fort bien que les expressions soient à prendre à la lettre. De là, une alternative à examiner dans chaque cas et que, d'après l'expérience acquise depuis, je ne trancherais plus toujours dans le même sens.

Je ne veux pas quitter le *tithi*, sans m'accuser d'une abominable bourde, que vous avez bien fait de relever p. 22, quand j'ai dit que le *tithi* était l'espace de temps que la lune met à parcourir un *nakshatra*. C'est une très laide approximation substituée à un terme très précis, et vous lui faites trop d'honneur en la réfutant : il suffisait de l'écraser net. Croyez pourtant que je sais fort bien que le *tithi* est l'espace de temps pendant lequel la distance du soleil et de la lune s'accroît de 12° ; j'ai eu trop souvent, ayant la place du soleil, à chercher celle de la lune à l'aide du *tithi*, pour l'ignorer, et il a fallu que je fusse bien énervé pour mettre ici le *nakshatra*.

Je fais en général peu d'hypothèses, et je vous trouve bien sévère pour celle que je risque sur *umāhni*, *ushāhni* (p. 41 et 78). Est-ce même bien une hypothèse ? C'est un essai d'interprétation, somme toute possible, à propos d'une conjecture également possible, et je voudrais bien voir celui qui se tirerait de ces documents, d'un déchiffrement parfois si douteux sans faire des conjectures. En tout cas, hypothèse ou non, elle n'est pas de la force de celle que vous faites vous-même dans votre première

brochure, où vous proposez de prendre le *nakshatra* par opposition : ne serait-ce pas comme si, ayant un rendez-vous pour midi, on se demandait s'il ne faut pas entendre minuit ? En tout cas aussi, les suppositions que je suis amené à faire sont toujours données comme telles, sous toutes réserves, et vous n'êtes pas toujours aussi circonspect. C'est ainsi que (p. 56) vous soupçonnez d'abord, mais affirmez ensuite que *çuci* désigne *Āshāḍha* quand il est doublé par intercalation, quand il y a un *Prathamāshāḍha* « premier *Āshāḍha* » et un *Dvitiyāshāḍha* « deuxième *Āshāḍha* » ; et notez bien que, comme pour *çaka* et *çakarāja*, vous chassez ici sur le terrain sanscrit qui évidemment n'est pas le vôtre. Pour *çuci*, les faits sont tout autres. Comme tous les mois hindous, *Jyaishṭha* et *Āshāḍha* ont deux noms : l'un s'appelle *Çukra* et l'autre *Çuci*. Mais *çukra* et *çuci* sont synonymes ; ils signifient tous deux « brillant » et, soit pour cette raison, soit pour raison métrique, ils s'emploient parfois l'un pour l'autre ; on n'est donc jamais bien sûr duquel des deux mois il s'agit, et l'intercalation n'intervient ici pour rien. Notez que, dans le comput indien, *Āshāḍha* n'a pas du tout le privilège d'être intercalaire.

Comme un défaut général de méthode, vous m'avez déjà fait un grief de m'être servi des tables de M. Jacobi ; vous m'en faites un autre de parler constamment de l'année révolue quand le texte ne la spécifie pas. Sous ce reproche, je ne puis voir qu'un malentendu, auquel je croyais pourtant avoir paré. Nous comptons par années courantes : 1910 étant la 1910^e de l'ère. Les Hindous généralement (dans leurs traités d'astronomie, toujours) comptent par années révolues ; la première année de l'ère est l'année 0, et c'est un lieu commun de dire que, pour avoir les deux années chrétiennes (courantes) correspondantes il faut ajouter 78-79 au chiffre d'une année *çaka* ainsi comptée, ou bien 79-80, s'il s'agit, cas plus rare, d'une année *çaka* commençant en *Kārttika*. Mais il arrive aussi aux Hindous, dans le Sud notamment, de compter comme nous, par années courantes, et alors les années chrétiennes correspondantes s'obtiennent en ajoutant au millésime *çaka* 77-78. Ce sont là des équations établies par de nombreux synchronismes entre des années *çaka* et celles d'autres ères indiennes ou des années à nous, et entre les années *çaka* de régions différentes de l'Inde. Dans les textes, la nature de l'année est parfois indiquée par un adjectif, *varṭamāna* pour l'année courante, *gata* ou quelque autre pour l'année révolue ; mais la plupart du temps, il n'y a aucune indication.

Et c'est le premier usage, celui de l'année révolue, qui prévaut, je dirai même qui est général dans nos inscriptions, et qui s'est maintenu au Cambodge jusqu'à nos jours. Encore maintenant, les Cambodgiens, sans s'en douter, comptent par années révolues, et vous en faites autant pour leurs années, comme le fait voir la liste de leurs ères que vous donnez p. I. Le reproche que vous me faites, et qui serait grave s'il était justifié, de changer ainsi le millésime des années des documents, porte donc à faux. Il est vrai que, à côté du chiffre du texte qui est celui de l'année révolue, je donne celui de l'année courante qui, naturellement, est en avance d'une unité ; pour une année (révolue) 540 par exemple, j'avertis qu'en comptant comme nous, cette année est la 541^e de l'ère ; et si je le fais, c'est qu'à l'époque de la publication de ces inscriptions, dans beaucoup de livres, l'équation de l'année *çaka* était chiffrée, non pas 78-79, mais 77-78. Et aujourd'hui encore, la précaution n'est peut-être pas entièrement inutile.

Enfin, un dernier grief général que vous élevez contre moi est celui de mes « tâtonnements ». Je me livre, dites-vous, à tous les tours de passe-passe pour ramener, *per fas et nefas*, ces dates à l'ère de 78 A. D. Ce n'est pas tout à fait cela ; mais les tâtonnements sont incontestables. Ils ont été même plus nombreux que vous ne vous en doutez. Plus d'une fois j'ai été amené à essayer aussi des années commençant en *Kārttika* ou, comme nous disons, *kārttikādis*, et je ne suis pas encore complètement revenu du soupçon qu'il pourrait bien y avoir eu au Cambodge des années de cette sorte. Les

numéros d'ordre des mois khmers — je les tiens de vous et je vous en suis reconnaissant — où Margaçira est marqué 1, semblent provenir d'une année semblable : quand on était, par exemple, au 12^e jour de ce mois, on était à 1 mois 12 jours du commencement d'une année kârttikâdi, et on aurait marqué cela par mois 1, jour 12, comptant par mois écoulés, comme on comptait par années écoulées. Quoi qu'il en soit, j'ai tâtonné, beaucoup tâtonné, et pas pour mon plaisir, je vous en réponds. Mais que voulez-vous ? Les textes me disaient *çaka*, *çakarâja*, et il fallait bien faire de mon mieux, essayer de vérifier et de justifier leurs dires. Tout ce que je puis vous assurer, c'est que je n'ai jamais essayé de les fausser. Vous qui avez foi en votre calendrier khmer qui n'a jamais varié depuis 25 siècles, vous ne tâtonnez pas ; mais vous faites pis : vous jonglez avec vos ères au défi de toute possibilité. Et voyez ce que vous obtenez : une année çaka de 4 A. D., une autre de 39 av. J.-C., plus d'un siècle avant qu'il y ait eu dans l'Inde un royaume çaka et, par conséquent, une ère çaka. Et pour croire cela, il nous faudra admettre, comme vous, que *çaka* et *çakarâja* sont des mots khmers signifiant « ère », qui dans l'Inde seraient devenus les noms d'un peuple et du roi de ce peuple. Vous vous demandez, après un de ces beaux résultats, ce que les épigraphistes en feront. Ils n'en feront rien du tout ; ils les tiendront, comme vous faites d'un des miens, pour non-avenus, et ils ne seront pas les seuls à faire ainsi.

L'ère çaka, née dans l'Ouest de l'Inde et dont l'usage épigraphique ne s'est guère répandu au delà, est restée longtemps anonyme. Elle a dû sa grande fortune aux astronomes, qui l'ont adoptée de bonne heure à côté de l'ère kali, sans doute parce qu'elle était en usage dans le Mâlva, à Oujjain, le siège d'une de leurs plus florissantes écoles et par où passe le premier méridien hindou. C'est de là, par leurs manuels, qu'elle a été portée au dehors, dans l'Archipel, dans l'Indochine, et ce n'est que dans ces pays, où l'on ne savait rien des Çakas ni d'un Çakarâja, que ces mots usités constamment dans les manuels des faiseurs de calendriers ont pu peu à peu prendre le sens d'« ère », d'abord d'une certaine ère, et finalement d'ère en général. Mais tant que le sanscrit a été cultivé au Cambodge, la langue a dû conserver le souvenir de la vraie signification de ces mots, de *çakarâja* surtout, et, dans les inscriptions rédigées en cette langue savante, ils ne peuvent se rapporter qu'à l'ère de 78 A. D. Ce sont là des faits que vos prétendues démonstrations ne renverseront pas et qui, appuyés de beaucoup d'autres, se retourneront toujours contre qui les niera. Une autre question est celle de l'époque à laquelle peut remonter ce calendrier khmer dont vous vous servez et qui n'est plus, à bien des égards, le calendrier hindou, bien qu'il en ait retenu les données fondamentales et la nomenclature. Bien ancien, il ne saurait l'être ; l'ère moderne, le *culla çakarâj*, qui se répercute en Birmanie et au Siam, fournira-t-elle une limite inférieure extrême, et un astronome bien imbu de l'esprit de critique historique, pourra-t-il, quand les textes seront publiés, nous donner là-dessus quelques lumières ? Puisse votre *Astronomie Cambodgienne*, dont vous annoncez la publication prochaine, y aider ! Pour le présent, toute spéculation à ce sujet serait vaine.

En résumé, je ne prétends nullement posséder la clef exacte qu'il faudrait pour traiter d'une manière tout à fait satisfaisante la vérification des dates de ces inscriptions sanscrites ; mais je soutiens que vous ne la possédez pas non plus, et qu'en essayant d'appliquer celle que vous déclarez infallible, sans tenir aucun compte des vraisemblances et certitudes historiques, vous faites fausse route.

Veillez excuser cette trop longue lettre, et croyez, Monsieur, à mes sentiments d'estime et de vrai dévouement.

A. BARTH.